NUMERO XXIII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 22. Mars 1803.

De RATISBONNE, *le 9. Mars.*

LE 7. de ce mois, la Diète a repris ses délibérations sur le Plan d'indemnité. Il a été adopté, ce jour-là, dans les deux Collèges supérieurs, par les Ministres de *Bohème* & d'*Autriche:* Mais l'un & l'autre ont mis à leur Vote approbatif les mêmes restrictions, avec lesquelles on s'étoit exprimé auparavant de la part de l'Empereur. Parmi ces réserves étoit celle de séparer l'arrangement touchant les nouveaux Votes d'avec la répartition des Indemnités, & de soumettre le premier à l'examen particulier de la Diète. Les Ministres de *Bavière* & de *Prusse* protestèrent formellement contre ces idées.

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *du* 24. Ventôse (15. *Mars.*)

„ Avant-hier, Dimanche, les Assemblées Législatives n'ont point tenu de Séance, accoûtumées maintenant à chômer ce jour-là. Hier, elles ont repris leurs délibérations; le résultat en a été l'adoption du 2me Titre du Code Civil par le *Corps-Législatif*, à la majorité de 209. voix contre 100. En même tems des Conseillers-d'Etat ont présenté à la dernière Assemblée le 3me Titre du Code, intitulé *de la Puissance paternelle:* Mais rien ne s'y est passé, aucun Message n'a été porté aux Représentans de la Nation, qui fût relatif à la grande affaire du jour. Le *Moniteur*, organe ordinaire du Gouvernement, ne laisse rien transpirer non plus. Après avoir donné hier tout simplement le Message du Roi d'*Angleterre* au Parlement, sans aucunes réflexions, il ne s'ouvre pas davantage aujourd'hui sur cette Pièce importante & la crise, qu'elle a amenée. La seule chose qu'on trouve dans le dernier *Journal officiel*, la seule ayant peut-être du rapport avec la conjoncture présente, c'est un Arrêté *Consulaire* du 23. de ce mois, par lequel la défense de l'exportation du Numéraire, faite l'avant-veille, a été étenduë à toute espèce de matières d'or & d'argent. Au reste le Code Civil, & deux Arrêtés pour la convocation des Collèges Electoraux de *Paris*, rempliſſent tout le *Moniteur* qui vient de paroître. Les deux Arrêtés mentionnés, qui sont en date du 18. du courant, fixent au 1. du mois prochain de *Germinal* la réunion du Collège-Electoral du Département, & aux semaines suivantes celles des Collèges-Electoraux d'Arrondissement. Ils doivent former, entre autres, la Liste de Candidats au *Corps-Législatif*, dont le *Sénat-Conservateur* choisira la Députation du Département de la *Seine*. De cette manière le vuide, causé cette année dans le *Corps-Législatif* par la sortie d'un cinquième de ses Membres, va être rempli successivement. Le *Premier-Consul* a nommé son Frère, le Sénateur *Lucien Bonaparte*, pour présider le Collège-Electoral Départemental de *Paris*. D'autres Citoyens marquans, presque tous en place, ont été appellés par le Chef-Magistrat à la présidence des Collèges-Electoraux d'Arrondissement. "

„ Cependant on conçoit assez, que ce n'est pas à de pareils détails que se borne, en ces circonstances, l'activité du Gouvernement *François*. Quoique silencieux, & silencieux de manière à étonner, ce Gouvernement, depuis les armemens de l'*Angleterre*, n'en est pas moins occupé tout entier à y opposer toutes les mesures Politiques & Militaires en son pouvoir. Le *Premier-Consul* n'a pas discontinué, ces jours-ci, de travailler avec les Ministres des Affaires-Etrangères, de la Guerre & de la Marine. Trois des principaux Officiers du Chef-Magistrat ont été envoyés en Couriers à *Vienne*, à *Berlin* & à *Pétersbourg:* Parmi ces Officiers sont le Général *Duroc*, Gouverneur du Château *Consulaire*, parti pour la Cour de *Prusse*, & le Général *Lauriston*, qui probablement est en route pour celle de *Russie*. C'est aussi avec la plus grande diligence qu'il a été expédié des Exprès dans l'Intérieur, nommément pour tous les Ports Maritimes. Durant ce mouvement les Messagers *Anglois* & *François*, entre *Londres* & *Paris*, n'ont pas cessé d'aller & de venir: Mylord *Withworth*, Ambassadeur d'*Angleterre*, a eu aussi une lon-

gue Conférence avec le Citoyen *Talleyrand*, Miniſtre des Relations-Extérieures."

„ Sur ces entrefaites on a reçu de *Breſt* l'avis, que, le 15. de ce mois (6. Mars,) l'Expédition de *Pondichery* a mis à la voile pour l'*Inde*, ſous les ordres du Capitaine-Général *Decaen* & du Contre-Amiral *Linois*. Les Lettres de *Toulon* nous ont appris, que les Frégates, *le Rhin* & *la Cornélie*, ont appareillé de ce Port le 29. *Pluviôſe* (18. Février,) pour aller croiſer devant *Alger*: La Frégate, *la Muiron*, ſe diſpoſoit à ſe rendre à la même deſtination. Leurs ordres étoient la ſuite de l'injonction, faite un mois auparavant par le Dey d'*Alger* au Chargé-d'Affaires de la République, de ſortir de ſes Etats dans deux mois."

„ La cruelle incertitude, où l'on eſt ſur la Guerre ou la Paix avec l'*Angleterre*, a fait, que les *Cinq p. c. conſ.* ont été, à la Bourſe d'hier, de 58. & un quart à 60. Fr."

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du 15. Mars.*

„ Depuis huit jours nous nous retrouvons tout-à-coup dans la plus grande activité, pour reprendre la contenance guerrière, que nous avions quittée, il n'y a pas plus d'un an. Tous les Bureaux ſont en mouvement; & chacun des Départemens du Gouvernement a redoublé ſon travail. Dans le courant de la journée de Vendredi, l'on a vu les trois principaux Miniſtres Mr. *Addington*, Lord *Hawkesbury*, & Lord *Hobart*, ſe rendre alternativement l'un chez l'autre, pour conférer ſur les meſures à prendre dans la partie de leur Adminiſtration. On a travaillé ce jour-là aux Circulaires & autres Dépêches pour les Miniſtres *Britanniques* dans les Pays Etrangers: Elles ont été expédiées les deux jours ſuivants; & l'on s'attend, de la part de notre Gouvernement, à l'expoſé le plus poſitif des procédés & prétentions de celui de *France*. Tous les Officiers de Marine, abſens par congé, ont ordre de rejoindre leurs Vaiſſeaux ſans délai. Il en a d'abord été mis dix de plus en commiſſion, dont quelques-uns du premier rang, *le Thunderer* à *Chatham*, *le Dreadnought* à *Portsmouth*, & *le Tonnant* à *Plymouth*. Ce nombre vient d'être porté à 16. Vaiſſeaux de ligne, qui ſeront armés inceſſamment. Les Amiraux Lord *Keith* & Lord *Gardner*, ainſi que Sir *Edouard Nagle*, conférèrent Vendredi avec le Conſeil de l'Amirauté, auquel Sir *A. Hammond*, Contrôleur de la Marine, rendit compte de tous les ſeaux à mettre en ſervice. Lord *Keith* enſuite parti pour *Plymouth*, afin d'y ger les armemens. L'Amiral *Thornb* commandera aux *Dunes*; & déja avant il a arboré ſon Pavillon à *Deal* à bo *l'Embuscade*, juſqu'à ce qu'il puiſſe re flotter ſur *le Gelykheid*, de 68. C qu'on arme en diligence à *Chatham*. *Gardner* commandera à *Portsmouth*, Commodore *Domett* à *Corke* en *Ir* Le premier montera *le Neptune*, d Canons, Cap. *H. Drury*. Sir *Sidney* mettra en mer avec une Eſcadre d'ob tion: Il arborera le Pavillon de Co dore ſur *l'Antelope*, Vaiſſeau neuf d Canons récemment lancé à *Sheerneſs*. Amiraux Sir *James Saumarez* & Sir *Ed Pellew* feront auſſi probablement chac la tête d'une Diviſion. Il eſt apparent le célèbre Lord *Nelſon* ne reſtera pas plus inactif: Il s'eſt trouvé avant-hie Conſeil de l'Amirauté, & a eu une lo Conférence avec le Chef de ce Co Lord *St. Vincent*. Jamais on n'a vu ardeur plus générale pour le ſervice ſe niſeſter parmi nos principaux Officier mer. Les Amiraux *Berkeley*, *Stan Smith*, & d'autres ont demandé à être ployés. Au milieu d'un tel empreſſe il n'eſt pas étonnant, que, dans la Sé des *Communes* du 11. Mars, lorsqu'il propoſé une augmentation de 10,000. rins, y compris 2400. Soldats de Mar pour le ſervice de l'année courante, ſeulement la bonne volonté fut gén pour l'accorder, mais que pluſieurs ſe déclarèrent pour une augmentation conſidérable. Nous allons tracer bri ment le cours de cette Séance."

„ Mr. *Gartshore* ayant fait la Motio voter encore " 10. mille Matelots, y com „ 2400. Soldats de Marine, pour le Ser „ du Roi durant onze mois, " Mr. *Fra* ſaiſit cette occaſion, pour renouveller les ciennes inſtances de ſon Parti, afin d'obt les éclairciſſemens, qu'il déſire, ſur l des Négociations avec la *France*: Il mêl réflexions à d'autres ſur la convenance, q y auroit à conſidérer, par quels moyen *Grande-Brétagne* avoit été miſe dans ſa dition préſente, & la conduite des Perſon qui en avoient été les Auteurs. Comme *Francis* eſt l'un des Membres les plus zé mais non pas des plus éloquens de l'Op *tion*, l'on ne peut pas dire, que ſes mens fuſſent ou bien rangés, ou bien ſui Il blâma, qu'à la Séance du 8. Mars l'un mité ſur le Meſſage du Roi eût été trou

les ſentimens différents ; & cependant à
ent il voulut, qu'à leur demande de 10.
Hommes d'augmentation les Miniſtres
aſſent en détail le compte rendu de leur
duite, pour mettre le Parlement & la Nation
at de juger. — Le Premier-Miniſtre, ré-
ant ſur-le-champ à Mr. *Francis*, ne
pas échapper une telle inconſéquence.
ernier avoit pouſſé l'indiscrétion jusqu'à
" que le Pays étoit dans la ſituation la
us déplorable & la plus alarmante, par-
que tout ce qu'il y avoit de talens &
habileté dans le Royaume, étoit exclus
de ce moment du Gouvernement Exécutif."
Addington convint modeſtement de ſon
ſuffiſance ; mais, pour ce qui eſt de ſes Col-
es, il releva les duretés de Mr. *Francis*
autant de ménagement que poſſible : Il
eſta des vuës & des principes pacifiques,
avoient toujours guidé les préſens Mini-
s dans leurs Négociations avec la *France*,
ui les guidoient encore aujourd'hui. Il
entir l'inconvenance d'inſiſter ſur des ex-
ations dans le moment même que ces Né-
iations ſont dans leur criſe ; procédé di-
ement attentatoire aux droits du Gouver-
ent Exécutif. Il termina ſon Diſcours
déclarer, " que les Miniſtres ſe croyoient
hautement reſponſables pour tout l'enſem-
ble de leur conduite, & qu'ils ſeroient
conſtamment prêts à la ſoumettre au juge-
ment de la Chambre, dès que le moment
en ſeroit arrivé : Jamais ils ne s'étoient
départis du principe de la modération ;
mais en même tems ils n'avoient jamais
fait paroître de la *puſillanimité*, comme
d'autres les en avoient accuſés ; jamais ils
n'avoient compromis la ſûreté & l'honneur
de leur Patrie. Si jamais (pourſuivit-il)
le jour arrive (& plût au Ciel qu'il n'arri-
vât jamais,) que le peu de ſuccès des ef-
forts, que font les Miniſtres, pour con-
ſerver la Paix ſans trahir la ſûreté ou l'hon-
neur de leur Pays, les oblige à entrer
dans une juſtification de leur conduite,
l'on pourra juger de la marche, qu'ils ont
ſuivie, ſi elle eſt bonne ou mauvaiſe, &
s'ils méritent d'être cenſurés pour ce qu'ils
ont fait. Pour le préſent je m'expoſe plutôt à
toute ſorte de cenſure, quelque peu méri-
tée qu'elle ſoit, que de me prêter aux in-
ſtances, qu'on nous fait pour la révéla-
tion de ſecrets."

" Mr. *Dent*, bien loin de partager les opi-
ons de Mr. *Francis*, dit, qu'il ſe levoit, non
our s'oppoſer à la Motion, mais pour l'é-
ndre par un Amendement : Il ſe plaignit, il
t vrai, de ce que le Meſſage avoit eu de
udain & d'*imprévu* pour le Parlement & la
ation, tandis que néanmoins certaines per-
nnes, dans les ſecrets du Miniſtère, avoient
it de groſſes ventes dans les Fonds le Same-
5. & le ~~Lundi~~ 7. Mars (manège, auquel
étoit convaincu que le Premier-Miniſtre
avoit aucune part :) Cependant ces plaintes
ne l'empêchoient pas de croire, qu'une aug-
mentation de 10. mille Hommes étoit inſuffi-
ſante : Dans la dernière Guerre il n'y avoit
pas eu moins de 130. mille Hommes au ſervi-
ce de la Marine ; dans l'*Armiſtice* preſent il
en falloit au moins la moitié ; il falloit re-
prendre inceſſamment poſſeſſion des Conquê-
tes, que nous avions renduës &c. Il fit
donc l'Amendement de voter 25. mille, au
lieu de 10. mille, Matelots. "

" Mr. *Fox*, après avoir desavoué ce que
ſon Ami, Mr. *Francis*, avoit dit ſur le tort,
qu'avoit pu faire la diverſité de ſentimens à
la Séance du 8. Mars, l'appuya au contraire,
pour ce qui eſt de la demande d'éclairciſſe-
mens, avant de voter une augmentation dans
la Marine : Il ſe ſervit des argumens Conſti-
tutionnels qu'on connoît ; ſçavoir, que le
droit du Parlement de conſentir aux moyens
de faire la Guerre apporte en même tems avec
lui celui d'être inſtruit au préalable de la ju-
ſtice de la Guerre ; droit exercé à l'époque ſi
mémorable de la Guerre contre les *Hollandois*
ſous *Charles* II. Il ſe rappelloit, que, lors
de l'armement contre la *Ruſſie*, la Chambre,
en concourant à cet armement, s'étoit en
quelque façon engagée à ſoutenir cette Guer-
re : Mais déjà alors il s'étoit oppoſé à un tel
procédé ; & il ne le desapprouvoit pas moins
aujourd'hui. Il croyoit à la vérité, que les
Miniſtres ne commettroient pas une action ſi
imprudente, ſi inſenſée, ſi inutile que celle
de mettre le Pays en alarme, ſinon d'après
des motifs, qu'ils pourroient pleinement ju-
ſtifier. Cependant l'expérience avoit prou-
vé, que cela n'étoit pas impoſſible ; & des
actions, que des Miniſtres auroient faites par
les meilleurs motifs, pouvoient être conſidé-
rées par la Chambre ſous un point de vuë
très-différent. Quoiqu'il jugeât donc, qu'ils
étoient dans l'obligation de donner aux *Com-
munes* quelques renſeignemens, pour voter
en ſûreté de conſcience l'augmentation de-
mandée, il ne les blâmoit nullement d'avoir
fait la Paix, parce que la néceſſité les obligeoit
ſi-tôt après d'avoir recours à des meſures
guerrières. " L'on dit (continua-t-il,)
" que cette Paix a été mauvaiſe, parce qu'el-
" le vient d'être troublée par la conduite *dé-
" raiſonnable & méchante (unreaſonable
" and miſchievous conduct)* de ceux avec qui
" nous avons été en Guerre. Les Miniſtres
" doivent-ils être blâmés à raiſon de cette
" conduite : Ceux qui ont fait la Paix, de-
" voient-ils donc dire, *nous ne voulons point
" faire la Paix du tout, à moins que nous ne
" ſoyons convaincus, que ceux avec qui nous
" allons traiter deviennent des gens ſuſ-
" ceptibles de cordialité, d'amitié, de ſincé-
" rité?* " Ces traits, relatifs à un Gouver-
nement, avec lequel on avoit préſumé que
Mr. *Fox* étoit ſur le meilleur pié, excitèrent
de grands cris de *hear, hear!* "

(*Nous terminerons cet Extrait dans le* Supplément.)

„ *Indes* 207. *Ann. conf. à* 3. *p. c.* 63. & un huitième. *Ann. conf. à* 5. *p. c.* 97. *Omnium* à un disconte de 14. & demi. "

De LEYDE, *le* 19. *Mars.*

Le Général *César Berthier*, Frère du Ministre de la Guerre à *Paris*, & qui étoit arrivé en *Hollande* en qualité de Chef de l'Etat-Major de l'Expédition de la *Louisiane*, a quitté Mercredi *la Haye* pour une autre destination: Il s'est rendu à *Hellevoetsluis*, afin de s'y embarquer pour *Dunkerque*, & partir de-là pour *Tabago*, avec le caractère de Capitaine-Général de cette Isle. On va hâter aussi, à ce qu'il paroît, le départ des Troupes, à la tête desquelles le Général *Victor* doit aller occuper la *Louisiane*.

De LEYDE, *le* 20. *Mars.*

Les préparatifs formidables de l'*Angleterre* paroissent avoir éveillé de plus en plus la sollicitude du Gouvernement *François*; & déjà toutes les dispositions sont prises à tout événement comme si la Guerre étoit infaillible. On ne pouvoit guère se flatter, que dans de pareilles circonstances les deux Puissances belligérantes tolétassent la Neutralité de la République *Batave*: Mais, s'il restoit encore quelque lueur d'incertitude à cet égard, tout espoir de ce genre est entièrement évanoui. Nous apprenons, que la *France* a demandé au Gouvernement *Batave*, de faire immédiatement les dispositions nécessaires pour l'entretien d'un Corps considérable de Troupes *Françoises*, qu'on dit être déjà en marche vers nos Frontières. Quoique cette mesure ne soit encore que conservatoire, elle démontre, combien le Gouvernement *François*, malgré le silence gardé dans les Journaux, attache d'importance à ce qui s'est passé en *Angleterre*. Il étoit impossible de penser, que le *Premier Consul*, après le haut degré de gloire & de puissance qu'il a sçu conquérir, cédât à de vaines menaces. Il paroît, que l'Armée *Françoise*, destinée à couvrir la *Hollande* contre d'invasion, & sans doute aussi à faire partie d'une Expédition générale contre l'*Angleterre*, sera répartie dans les principales Villes de la *Hollande*: On ignore encore où sera établi le Quartier-Général. On dit le Général *Duroc* parti pour *Berlin*, à l'effet de demander à cette Cour les ordres les plus promtes sur l'Electorat de *Hanover*. Ainsi de toutes parts les préparatifs semi-hostiles n'attendent pas même la déclaration de Guerre; &, sans l'intervention d'un Génie tutélaire, les Amis de l'Humanité semblent n'avoir, dans ces jours, qu'à gémir sur son sort.

Les Amateurs de bonnes Editions sont avertis, qu'il va en paroître une nouvelle Oeuvres complettes du grand FRÉDÉRIC II. à POTZDAM, en 24. Volumes in-8. avec gravures & deux Portraits des différents âges du Roi; la seule complette & bien arrangée dans les matières, pour la première fois. *Prix fix Couronnes de France en feuilles ou broché. On pourra en trouver le* 15. *Avril prochain à* LEYDE *au Bureau des Postes aux Lettres; à* AMSTERDAM, *chez* GABRIEL DUFOUR, *Libraire; à* LA HAYE *au* Bureau des Postes aux Lettres.

C. DE MAN, N. VAN NOORLE, Fils de Herman, P. ROOS, P. BEL, H. NOORLE, A. J. WEEDE, J. VAN WALBEEK & J. MESSCHAERT, *Courtiers, présenteront à vendre, en public & au plus offrant, Mercredi le* 6. *Avril* 1803. *à 3 heures du soir, chez* Jean Léonard Muller *à l'Auberge* le Polonois *sur le* Water *vis-à-vis la Halle-à-Blé à* Amsterdam, *une partie d'environ cent-cinquante mille Livres de Riz d'Amérique, étant le restant de tout ce qui a été envoyé du dernier cru à l'adresse des Consignés. Le* Houblon *se trouve déposé à tel endroit, qui sera marqué dans la feuille, sera à voir pour les Intéressés d'abord après le déchargement.*

H. E. DE LEEUW & H. K. VAN LUBECK, *Courtiers, se proposent de vendre Mercredi* 29. *Mars* 1803, *à* 4. *heures précises de l'après-midi, (au lieu de Mercredi* 23. *Mars,) au* Nes *dans le* Brakke-Grond *à* AMSTERDAM, *une Partie excellente de Canastres de Tabac de* Varinas, *de la plus fine qualité, tant emballés qu'assortis, été apportés ici directement de* Porto-Cavello. *Les Intéressés peuvent les examiner quelques jours avant la Vente, comme aussi le jour même de la Vente. On peut avoir des informations ultérieures chez les sus-dits Courtiers, qui distribueront aussi à tems les Catalogues de la Vente.*

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

PLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 22. Mars 1803.

EXTRAIT d'une Lettre de GIBRALTAR *du* 14. *Février.*

A Chaloupe de guerre, *le Dasher*, arriva ici avant-hier au soir, venant en 9. jours de *Plymouth*, avec des Depêches tant pour notre Gouverneur, le Duc de *Kent*, que pour le Commandant des Troupes *Britanniques* à *Malte:* Et dès hier au soir elle a mis en mer pour cette dernière destination. Nous sommes dans l'ignorance la plus complette des résolutions du Gouvernement par rapport à l'Isle de *Malte*, qu'on croit menacée par les *François*, dès que nous l'aurons évacuée, attendu que les Puissances, invoquées par le Traité d'*Amiens*, ont refusé leur garantie de son Indépendance. Le Navire-Munitionnaire, *l'Abondance*, a fait voile pour Londre, il y a peu de jours, avec un chargement de Munitions Navales & de Guerre de toute espèce; ce qui doit paroître fort étrange, s'il existe la moindre probabilité, que les arrangemens, tracés par le Traité d'*Amiens*, soient exécutés à son égard. Les Vaisseaux de guerre, *le Dragon* & *le Renown*, sont à-peu-près réparés & appareilleront pour *Malte*, si le vent le permet, après-demain. — En attendant, il vient d'arriver de filer par le *Détroit* plusieurs Vaisseaux de guerre, destinés pour *St. Domingue*. Hier, on y a vu passer à l'*Ouëst* un Vaisseau de guerre *François*, ayant des Troupes à bord. Deux autres, également avec des Troupes à bord, avoient été vus la veille au soir. — Mr. *Wicks*, Consul-Général de *Suède* dans les Etats *Barbaresques*, est arrivé depuis peu de jours, se rendant à *Maroc* avec des Présens pour S. M. *Maure.*"

EXTRAIT d'une Lettre de BERNE *du* 10. *Mars.*

Ce jour même notre Pays a changé d'existence & d'Administration. La République *Helvétique* & son Gouvernement viennent de disparoître: Ils sont remplacés par la nouvelle Confédération des Cantons & par le *Land-Amman Suisse*. Ce dernier, Général *d'Affry*, parti le 27. Février d'ici pour *Fribourg*, y arriva le 1. Mars: Son entrée dans sa résidence eut lieu au milieu des cris de joye du Peuple. Les jours suivans ont été employés par le *Land-Amman* aux travaux préparatoires pour la translation effective du Siége du Gouvernement à *Fribourg*, & pour la réunion des Commissions chargées de commencer à cette époque la nouvelle organisation & administration des Cantons. En même tems les Autorités supérieures *Helvétiques*, touchant au moment de leur dissolution entière, se sont séparées successivement, & ont annoncé & recommandé les nouveaux Magistrats. Le 5. de ce mois, le *Land-Amman Dolder* convoqua pour la dernière fois le *Sénat Helvétique*, afin de la congédier: Il l'a fait par un Discours, de l'esprit duquel on pourra juger assez par la proposition, qui le termina. Cette proposition étoit celle du Décret ci-dessous, adopté aussi-tôt par les *Sénateurs.*"

Le Sénat: *Pénétré de reconnoissance envers* Napoleon Bonaparte, Premier-Consul *de la République* Françoise & Président *de la République* Italienne, *pour l'*Acte de Médiation, *émané de lui afin d'assurer le repos & un ordre Constitutionnel dans la République* Helvétique: *Considérant que de l'exécution de cet Acte dépendent le bonheur & l'*Indépendance *de la Patrie: Déclare.*"

I. Le Gouvernement *Helvétique* reçoit, avec les sentimens de la plus vive reconnoissance, l'*Acte de Médiation*, émané du *Premier-Consul* de la République *Françoise* & *Président* de la République *Italienne* sous la date du 19. Février 1803. (30. *Pluviôse* an 11.)

II. Tous les Citoyens de la République *Helvétique* sont invités, de la manière la plus instante, à se conformer avec fidélité, dévouement, & la ferme volonté de faire le bien de notre Patrie commune, aux dispositions de l'Acte sus-mentionné; à se rallier autour du Citoyen d'*Affry*, qui a obtenu la confiance du *Premier-Consul*, par lequel il a été nommé *Land-Amman* de la *Suisse*, & à l'entourer de leur confiance, lui & les Magistrats futurs.

III. Le *Land-Amman Dolder*, Président du *Sénat*, est chargé de donner communication du présent Décret au Citoyen *d'Affry*, *Land-Amman* de la *Suisse*, & de lui annoncer la dissolution du *Sénat.* BERNE, *le* 5. *Mars* 1803. (*Signé*) DOLDER, Land-Amman.

Dès le 6. les Membres du *Sénat* dissous commencèrent à repartir pour leurs Cantons, presque tous étoient appellés aux Commissions de Gouvernement provisoires. Le *Land-Amman* & son *Statthalter*, formant le *Conseil-Exécutif* de l'*Helvétie*, restoient encore réunis ici, attendant le 10. Mars, fixé pour l'installation des nouveaux Pouvoirs: Ils

n'ont en conséquence quitté leurs fonctions & *Berne* qu'aujourd'hui; le Citoyen *der*, pour aller présider l'Administration intermédiaire du Canton d'*Argovie*; le *ter Fuesly*, pour prendre place dans celle du Canton de *Zurich*. L'autre *Statthalvétique*, Citoyen *Ruttimann*, qui, avec les Citoyens *Müller-Friedberg* & *Pidou* envoyé au Congrès de *Paris* par le *Sénat*, aura la Présidence de la Commission le de *Lucerne*. Le *Conseil-Exécutif*, avant de se séparer, a informé officiellement changement de Gouvernement, tant les Ministres & Agens étrangers que le Suprême National, enjoignant à celui-ci de cesser toutes fonctions. Le même a ordonné à tous les Employés Civils, après leur avoir fait payer la solde des mens courans, de remettre les Archives publiques entre les mains de ceux, qui senteroient pour les recevoir de la part du *Land-Amman* de la *Suisse*. Le Citoyen *fry* doit maintenant avoir commencé l'exercice de ce Poste, ou plutôt celui des extraordinaires, dont il est revêtu jusqu'à la réunion de la Diète en Juillet pro s'est adjoint, comme premier Secrétaire, le Citoyen *Appenthel*, qui fut plus d' Secrétaire de nos Députés aux anciennes Diètes, & qui a été Secrétaire de Pr pendant la Révolution. Parmi les détails, publiés sur l'Audience, que le *Premier sul* de *France* donna le 19. Février aux dix Commissaires *Helvétiques* pour reme Acte de Médiation, il ne sera pas superflu de citer les mots suivans, que le C gistrat adressa aux Députés. "

„ *Cet Acte (leur dit-il) est une planche de salut offerte aux naufragés. Si les S tiennent ferme, ils sons sauvés; ils redeviendront un Peuple indépendant & estimé l'ont été leurs Ancêtres. Mais, s'ils déchiroient les feuillets du Livre, les suites qui en résulteroient pour eux, ne peuvent se calculer. . . . Vous* perdriez votre dance, *ce qui est le plus grand malheur, qui puisse arriver à un Peuple. . . .* "

„ *J'ai vu avec plaisir les Députés de la* Suisse *rassemblés près de moi. Je vous réit je ne désire que le salut & le bien-être de votre Pays, & que je me croirai heureux, si diation y a contribué. . . . Je compte sur le bon esprit, que les Députés rapporter leur Patrie; leur influence & leur exemple produiront les effets les plus salutaires, pénétrés de la nécessité d'un rapprochement & d'une réconciliation entre les Partis nion & de l'oubli du passé; ils seroient, au contraire, nuisibles & desastreux, s'ils rapp chez eux le levain de la haine & de l'envie & l'esprit de vengeance.* "

„ *Je ne permettrai pas, qu'une Faction, soutenuë par les Ennemis de la* France, Suisse. *Je ne permettrai pas davantage, que ce Pays soit livré à l'anarchie & à l'a re. . . . S'il venoit à y tomber, je serois obligé de faire rentrer les* Suisses *dans l'or la force, & en faisant* cesser leur Indépendance. . . . *Mais j'attends des Habitans de* vétie, *qu'ils reviendront aux vertus de leurs Ancêtres, & qu'ils se rendront de nou gnes de la gloire & du bonheur, dont leurs Pères ont joui.* "

EXTRAIT des Nouvelles de BRUXELLES *du* 25. Ventôse (16. *Mars.*)

„ Le Citoyen *Doulcet-Pontécoulant*, Préfet du Département de la *Dyle*, est sous peu de jours en cette Ville, de retour de son voyage à *Paris*. Il a dernié envoyé de la Capitale les ordres nécessaires, pour faire transporter ailleurs les B établis ici à l'Hôtel de la Préfecture, & faire préparer cet Hôtel pour loger le *Pr Consul* à son arrivée dans ces Contrées. Il paroît avoir résolu de s'y rendre au co cement de *Floréal* (avant la fin d'Avril;) il aura sa résidence principale à *Bruxelles* il fera des tournées dans les Départemens voisins. Madame *Bonaparte* accompag son Epoux; & l'un & l'autre auront une Suite nombreuse & brillante. Un Détac de la Garde *Consulaire* précédera de quelques jours le Chef-Magistrat: La Garde neur à cheval, formée par les jeunes *Bruxellois*, & commandée par le ci-devant de *Ligne*, ira au-devant du *Premier-Consul* sur les Frontières du Département. aux Fêtes que l'on se propose de lui donner en cette Ville, " elles seront (dis „ Journaux) d'une magnificence & d'une richesse, qui feront également honneur „ le & au goût de nos Magistrats. " La présence du *Premier-Consul* dans la ci- *Belgique* sera marquée aussi par le rassemblement d'une Armée de plusieurs mille H aux environs de cette Ville. Déjà le Général *Belliard*, Commandant de nos Départ a reçu à ce sujet des Instructions, suivant lesquelles les Troupes, qui compose dite Armée, ne tarderont pas à se mettre en mouvement pour la former. "

*SUITE de l'*EXTRAIT *des Nouvelles de* LONDRES *du* 15. *Mars.*

„ Le Général *Andréossi*, Ambassadeur de *France*, a eu hier un long entretien Secrétaire-d'Etat, Lord *Hawkesbury*, au Bureau des Affaires-Etrangères. Cette

roie & d'autres circonſtances indiquent, que, ſi les Négociations actuelles ſont pouſſées
e une vivacité, peu ordinaire dans les communications Diplomatiques, ſinon entre
ſances qui aiment à traiter toujours militairement, les armes à la main, il n'eſt pas
rent du moins, que la rupture ſoit inévitable. Il eſt faux, (comme on l'avoit
moins répandu Vendredi dernier,) que dès-lors le Général *Andréoſſi* faiſoit des
paratifs pour ſon départ, à l'effet de pouvoir quitter *Londres* le lendemain, après la
ption du Courier, qu'il attendoit de *Paris*. Vendredi, en effet, le Miniſtre de
ce a reçu un Meſſager de ſon Gouvernement, mais dont les Dépêches n'ont pas été
peremtoires. En même tems le Meſſager-d'Etat *Aylesworth* en apporta au Bureau
Lord *Hawkesbury* de la part de notre Ambaſſadeur, Lord *Whitworth*. Il en fut reçu
tres avant-hier par les mains de Mr. *Morriſon*, venu en trois ſemaines de l'Iſle de
te par la voye de *Paris*. Tout ce qu'on apprend de cette Iſle confirme l'attente, que
e Gouvernement ne la fera point évacuer, qu'au moment que les autres condi-
s, ſtipulées par le Traité d'*Amiens*, ſeront remplies: Et en même tems l'on ſe con-
e dans l'opinion, que c'eſt-là un des principaux points, actuellement en négociation
plutôt en conteſtation entre les deux Gouvernemens. Le Rapport du Colonel *Sé-
iani*, à ſon retour de l'*Egypte*, de la *Syrie*, & de la *Grèce*, expoſoit des vuës trop déve-
pées, pour ne point convertir en défiance ce qui jusqu'alors n'avoit été qu'un ſoupçon
ue, fondé ſur des principes de Politique générale. La facilité, qu'on ſuppoſoit à
quérir encore une fois l'*Egypte*; les connoiſſances, qu'on y diſoit s'être procurées ſur
forces naturelles ou artificielles de ces Pays; les liaiſons, les affections, dont il y
t rendu compte; le ton enfin, qui régnoit généralement dans ce Rapport, compro-
toit trop la bonne-foi, la ſécurité des Miniſtres, pour ne point les mettre ſur leurs
les, ſurveillés, comme ils le ſont conſtamment, par les Cenſeurs du Syſtême pacifi-
. Le trait du même Rapport, qui fait conſidérer les Iſles ci-devant *Vénitiennes*
me ne déſirant que de paſſer ſous la Domination *Françoiſe*, eſt interprêté ſous le
me point de vuë, ſur-tout aujourd'hui que l'on apprend, que le Citoyen *Romieux*,
mmiſſaire du Gouvernement *François*, a annoncé à la République des *Sept-Iſles*, que
Premier-Conſul a pris ſous ſa protection ſpéciale le Culte *Catholique* dans ces Iſles.
On ajoute à ces motifs d'ombrage les Négociations, qu'on dit devoir être ouvertes par
Général *Brune* à *Conſtantinople*, relativement à l'*Egypte*, à la *Morée*, &c.; & on con-
ra, que dans ces circonſtances l'évacuation de *Malte* a dû paroître aux Miniſtres un
ef trop naturel à porter contre eux, comme s'ils avoient voulu laiſſer la clef du *Le-
nt* à la *France*, pour qu'ils puſſent y conſentir ſans la garantie de ſon Indépendance.
s armemens pour *St. Domingue* & la *Louiſiane*, dans une poſition auſſi critique, quel-
e peu conſidérables qu'ils ſoient, ont fourni un nouveau motif ou un prétexte de dé-
ce. " J'accorde volontiers (dit Lord *Hawkesbury* dans la Séance des *Communes* du
11. Mars,) que, ſi S. M. n'avoit rien établi dans ſon Meſſage, ſinon l'exiſtence de
diſcuſſions entre Elle & le Gouvernement *François*, & qu'alors Elle eût demandé
l'Armement actuellement propoſé, l'on pourroit mettre en queſtion, ſi la Chambre de-
vroit y conſentir: Mais, lorsque nous ſommes informés en même tems, que non-ſeu-
lement il y a des diſcuſſions importantes ſur le tapis, mais qu'il ſe prépare des Arme-
mens dans les Ports de *France* & de *Hollande*, qui doivent inévitablement ſe tourner
contre nous, au cas que les dites diſcuſſions manquent de produire l'effet déſiré, je
ſoumets au jugement de la Chambre, ſi *cette combinaiſon de circonſtances* ne forme pas
un motif ſuffiſant pour placer le Pays dans un état de défenſe reſpectable. "
" Ce fut dans le même eſprit que d'autres parlèrent à cette Séance, (*dont nous ſom-
s obligés de renvoyer les détails ultérieurs à une Feuille ſuivante:*) Ils firent remarquer,
une augmentation de 10. mille Hommes à notre Marine étoit plutôt une *précaution*
n'un *armement*. Mr. *Atkinſon*, entre autres, dit, qu'il étoit prêt à voter 20. mille Hom-
es; mais que, le Gouvernement jugeant la moitié de ce nombre ſuffiſante, il ſe conten-
it de donner cordialement ſon concours à la Motion. Mr. *Dent*, qui avoit voulu 25.
lle Hommes, ſe départit de cette ouverture, particulièrement ſur les inſtances de Mr.
nning, & la Motion paſſa à l'unanimité; après quoi le Committé vota une Somme ne
iſſant pas 603,500. L. Sterling pour payer les 10. mille Hommes d'augmentation, 290.
lle pour leurs Vivres; 330. mille pour l'équipement des Vaiſſeaux; & 27,000. pour
dépenſe de l'Artillerie appartenante à cette augmentation. "

„ Hier, il eſt arrivé un Meſſager de *Paris*. Les rapports divers, qui ſe répan bientôt après, prouvent, que le contenu de ſes Dépêches eſt reſté enſeveli dans l crets du Cabinet. Le ton du jour fait croire néanmoins, que les affaires ſont en ſuſ qu'elles pourront y reſter encore quelque tems, & que l'événement eſt incertain jus ce moment. Le Meſſage du Roi, remis le 8. Mars au Parlement, paroît avoir *Paris* auſſi inattendu que par-tout ailleurs en *Europe*. La diſcuſſion, relative à & quelques autres, étoient aſſez connuës; mais rien n'annonçoit des réſolutions au ciſives. Il paroît donc, que celles-ci ont été priſes ſur le rapport, qu'a envoyé Ambaſſadeur, Lord *Whitworth*, d'une converſation perſonnelle, qu'il avoit euë a *Premier-Conſul*, & dans laquelle celui-ci s'étoit fortement expliqué, d'une mani menacer l'*Angleterre* d'une invaſion prochaine. Quoiqu'il en ſoit de la vivacité, ſuppoſe à un tel entretien, duquel même l'on ne ſçauroit garantir la réalité, il n'e trop certain, que le ton actuel des Négociations entre les deux Puiſſances eſt d'une funeſte, non-ſeulement pour ces Nations mêmes, mais auſſi pour celles qu'elles e nent avec elles, & qui voient leur bien-être, leur exiſtence même, compromiſes vouées à une ruine certaine, pour des conteſtations, où elles n'entrent pour rien. gré toutes les forces, toutes les reſſources de l'*Angleterre*, l'accumulation de ſa eſt effrayante; & par une Guerre auſſi ſoudaine Mr. *Addington* verroit tomber à néa calculs, dont il a naguères entretenu le Parlement. — Au ſilence qu'on garde ſ Dépêches de *Paris* il faut ajouter, que depuis trois jours il n'eſt pas émané de nou ordres du Gouvernement, ſinon ceux qui ſont la ſuite immédiate des meſures de p tion réſoluës. L'Amiral Sir *James Saumarez* eſt arrivé à *Sheerneſs*, pour y dirige équipemens; & il y a été envoyé deux-cents Hommes, tirés de l'Hôpital de *Green* afin d'y accélérer, ainſi qu'à *Chatham*, l'armement des Vaiſſeaux mis en comm Toutes les Frégates dans la Rivière ont ordre de ſe porter au *Nore* auſſi promtemen poſſible. — Dans le Parlement même, à la Séance du 11. Mars, les Membres Mi riaux firent ſentir, qu'il ne s'agiſſoit encore que de *meſures de précaution*; & ils i rent ſur cette obſervation, pour faire ſentir, que l'époque n'étoit pas encore arriv dévoiler aux yeux du Public, ſoit le cours des diſcuſſions actuelles avec la *France* les motifs de défiance que peut avoir le Gouvernement ſur les armemens, que cel *France* a fait raſſembler tant dans ſes propres Ports que dans ceux de la *Hollande*.

„ Les Séances du Parlement depuis le 11. Mars n'ont fourni rien, qui ait trai affaires extérieures: L'augmentation des Revenus du Prince de *Galles*, l'établiſſe d'un Committé pour prendre en conſidération l'état de la *Liſte-Civile*, un Bil régler la Milice d'*Irlande*; — voilà les principaux objets, qui aient occupé la Ch des *Communes*, ſans qu'il y ait été queſtion de la criſe du moment. Les Fond monté: *Ann. conſ. à* 3. *p. c.* 66. & demi. *Omnium* à un *disconte* de 11. & un qua

De LEYDE, *le* 21. *Mars.* Les *Papiers de* PARIS *du* 16. *& du* 17. *de ce mois*, vient de recevoir, ne contiennent rien encore concernant la grande affaire de la Guer de la Paix. Le *Moniteur* continue à ſe remplir presqu'uniquement de Projets de Loix ſentés aux Légiſlateurs aſſemblés, & de Rapports y relatifs. En attendant les Fonds *çois* inclinent toujours à la baiſſe: A *Paris* les *Cinq p. c. conſ.* ſe ſont arrêtés le courant au taux de 59. & un dixième, le 16. à celui de 58. & demi pour-cent.

Le manque de place nous empêche de donner aujourd'hui les Nouvelles, apportées dernier Courier de l'*Empire*. Les Avis de *Ratisbonne* du 11. de ce mois ſont intére Ils éclairciſſent les vifs débats, qu'il y avoit eu le 7. Mars à la Diète entre le Miniſtre *triche*, & ceux de *Mayence*, de *Pruſſe* & de *Bavière*, au Collège des *Princes*; débats, leſquels les derniers s'élevèrent contre le premier, pour avoir devié eſſentiellement, Propoſition connuë du 28. Février, de celle du Miniſtre-Directorial de l'*Empire*, la ſanction du Plan d'indemnité; debats, enfin, auxquels les Miniſtres Médiateurs ſ tervenus par une Note du 9. Mars, invitant les deux Partis à n'y donner point de ce moment, mais tout en desapprouvant le procédé du Miniſtre d'*Autriche*. Dans tervalle les priſes de poſſeſſion pour le Grand-Duc de *Toscane*, ainſi que pour le de *Modène*, ſe ſont conſommées. Il en eſt de même de la priſe de poſſeſſion de la de *Peſaro* & de ſes Dépendances par l'Electeur de *Bavière*.